

## Marine Le Pen et Gilbert Collard relaxés



Article rédigé par *europe1.fr*, le 05 mai 2021

Source [europe1.fr] Le tribunal de Nanterre a relaxé mardi Marine Le Pen et Gilbert Collard. La présidente du Rassemblement national et le député européen du même parti étaient poursuivis pour avoir diffusé des images d'exactions commises par des membre du groupe terroriste Etat islamique en 2015.

La présidente du Rassemblement national [Marine Le Pen](#) et le député européen Gilbert Collard ont été relaxés par le tribunal correctionnel de Nanterre, mardi. Ils étaient poursuivis pour avoir diffusé sur Twitter en 2015 des photos d'exactions commises par des terroristes du groupe [Etat islamique](#).

Lors de l'audience en février dernier, [le parquet avait requis à leur encontre une peine de 5.000 euros d'amende chacun](#). Ni la présidente du Rassemblement national ni Gilbert Collard n'étaient présents ce mardi à l'énoncé du jugement.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)